

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **19 (1883)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

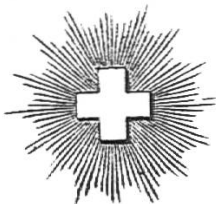
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1<sup>er</sup> FÉVRIER 1883.

XIX<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 3.



# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE : Pensées d'Adolphe Diesterweg. — La gymnastique dans les écoles de filles. — Les *Problèmes de géométrie* de M. Huber. — Nécrologie : Escher, Keller. — Correspondance (du Jura-Bernois). — L'instruction publique dans le canton de Berne (rapport). — Bibliographie. — Poésie. — Partie pratique.

---

## **PENSÉES d'Adolphe DIESTERWEG**

LE GRAND PÉDAGOGUE DE BERLIN

### *I. Les associations et les journaux d'instituteurs.*

Les associations, ainsi que les assemblées d'instituteurs, sont des moyens excellents et nécessaires pour élever et ennoblir la classe enseignante et porter haut la bannière de la profession d'instituteur. Plus les instituteurs se verront entre eux, plus ils se communiqueront leurs idées, plus ils seront progressifs, entendus dans leur art et heureux de leur sort. Les livres ne peuvent suppléer aux entretiens libres qu'ils auront avec leurs collègues.

Que d'instituteurs, dans notre pays, qui ne lisent jamais un journal scolaire ! Je dois avouer que mes expériences sur ce point m'ont souvent jeté du noir dans l'esprit.

A parler franchement, je regarde comme un malheur cette abstention de beaucoup d'hommes d'école. Oui, c'est un malheur pour le pays, quand les instituteurs ne soutiennent pas une feuille créée dans leur intérêt spécial. Si la feuille ne répond pas à leur désir, à leurs vues, ne peuvent-ils lui venir en aide pour lui donner la direction voulue ? Il ne devrait pas y avoir d'instituteurs incapables de composer des articles où ils communiqueraient les résultats de leurs réflexions et de leurs expériences. Mais combien y en a-t-il qui n'y pensent pas et n'en éprouvent pas le besoin ! Je ne puis m'empêcher de répéter : C'est un malheur !

## II. *Qualités de l'instituteur.*

Un grain de sens commun est un meilleur outil, pour l'instituteur, qu'un quintal de connaissances entassées dans la tête comme les faits d'une encyclopédie<sup>1</sup>.

Pour qu'un instituteur soit à la hauteur de sa tâche, il faut : premièrement, qu'il possède sa matière ; secondement, qu'il soit en état de la présenter d'une manière objective, et avec la suite, l'enchaînement que réclame le bon sens ; troisièmement, qu'il ait pour les élèves l'affection, seule capable de soumettre ses inclinations, ses désirs au bien de ces derniers. Ce sont ces qualités qui, par leur réunion, constituent le bon instituteur. La première qualité est aisée à reconnaître, c'est l'affaire d'un examen. La seconde le sera facilement aussi en faisant faire une leçon au maître dans une classe. La troisième ne se voit que dans la pratique. Mais un juge expérimenté en reconnaîtra aisément l'existence dans l'examen oral, écrit et pratique qu'il fait subir au candidat.

## III. *Comment l'instituteur doit travailler à son perfectionnement.*

Aux jeunes instituteurs désireux de se cultiver eux-mêmes, je donnerai les conseils suivants :

« 1<sup>o</sup> Etudiez les ouvrages relatifs à votre profession, écrits par des hommes d'une habileté et d'une expérience reconnues.

1. Ce que Diesterweg dit ici des maîtres d'école, un écrivain français du XVI<sup>e</sup> siècle, Montaigne, qui, sans être pédagogue de profession, en savait plus long que beaucoup d'hommes d'école, le disait des écoliers en ces termes : « *J'aime mieux que mon élève ait la tête bien faite que pleine.* »

Mais ce n'est pas dans des journaux ou des encyclopédies qu'il faut étudier ; c'est dans les ouvrages spéciaux, où la matière est creusée à fond et non simplement effleurée comme dans les encyclopédies et les journaux.

« 2° N'étudiez qu'une branche à la fois.

« 3° Ne vous arrêtez pas à la surface et aux *à peu près*, mais faites en sorte de vous procurer la pleine et entière intelligence du texte, des pensées, des idées qui y sont contenues.

« 4° Faites des extraits de vos lectures ; lisez la plume à la main.

« 5° Relisez les principaux ouvrages relatifs aux choses qui font l'objet de vos études.

« 6° Choisissez-vous des amis qui aient les mêmes goûts et le même cercle d'études. C'est en cherchant ensemble, en discutant et en appliquant ce qu'on a trouvé, la main dans la main, qu'on parvient à se cultiver soi-même.

« 7° Les objets d'étude que vous enseignez doivent être le principal objet de votre sollicitude, de vos réflexions. »

(Traduit de l'allemand par Alexandre DAGUET).

---

## LA GYMNASTIQUE DANS LES ÉCOLES DE FILLES

Une personne autorisée, M<sup>me</sup> Heim, de Zurich, a présenté au *Lehrertag* de Frauenfeld, un rapport sur ce sujet qui a vu le jour dernièrement avec les discours de M. le Dr Lötscher et de M. le pasteur Christinger.

Ce rapport, tout en reconnaissant l'utilité des exercices du corps pour les jeunes personnes douées d'une constitution forte, y voit de graves inconvénients pour de jeunes filles anémiques, dont le système osseux et musculaire est délicat ou qui souffrent de certaines affections du cœur, des poumons, etc. Il en est de même pour les jeunes filles qui ne reçoivent pas une bonne nourriture ou qui sont surchargées de travaux domestiques. Or, les instituteurs sont mal placés pour juger des dispenses à accorder. C'est aux parents aidés des conseils des médecins à juger de l'état de santé de leurs filles. Il est certains exercices qui ne conviennent pas non plus aux jeunes filles même bien portantes sans distinction. Il est certains moments où toute espèce d'exercices violents doivent être évités avec soin, ainsi que ceux qui contraignent les élèves à rester trop longtemps debout. Nous renvoyons pour les détails de ce rapport judicieux à la publication précitée sortie des presses de Schulthess, à Zurich, et dictée par une pensée d'humanité.

Le sujet est important ; il vaut bien la peine d'un examen sérieux de la part des Commissions d'éducation et de tous ceux qui ont quelque chose

à voir dans l'éducation du sexe féminin ; car il y va de la santé de nos filles, qu'on pourrait arriver à amoindrir, à gâter tout à fait par les moyens mêmes que la société moderne a imaginés pour la fortifier et la rendre florissante.

## PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE

Par HUBER <sup>1</sup>.

L'étude de la géométrie est appelée à occuper une place importante dans l'enseignement primaire. Ce n'est que juste ; car s'il est bon que tout citoyen quelque peu éclairé sache ce que fit Thémistocle, 500 ans av. J.-C., ou connaisse, au moins de nom, les îles Aléoutes, cet immense trait d'union placé entre l'Asie et l'Amérique, il est encore plus désirable qu'il soit mis en état de toiser les corps qui l'environnent. Comment s'y prendre pour mesurer la superficie de ce champ, de cette vigne, de cette place publique, évaluer la contenance de ce vase, de ce tuyau, le volume de ce tas de sable, la capacité de cette sphère, de ce tonneau ? Ce sont là, pour n'en citer que quelques-unes, des questions qui se posent pour ainsi dire journellement dans certaines professions. Le cultivateur aussi bien que l'artisan, l'industriel aussi bien que le commerçant, peuvent se trouver une fois ou l'autre en face de problèmes de ce genre. Aussi est-il désirable, nous allions presque dire nécessaire, que l'enfant, quelle que soit la classe de la société à laquelle il appartienne, acquière les premières notions d'une science qui lui sera d'un grand secours sa vie durant. Les pédagogues de nos jours semblent l'avoir compris ; de toutes parts surgissent des manuels destinés à servir de guides pour l'enseignement de la géométrie dans les écoles primaires, urbaines et rurales. Nous avons déjà parlé dans ce journal même des *Premiers éléments de géométrie et de toisé*, par A. Gilliéron et du *Recueil de problèmes de géométrie*, par Pasche. Il nous est donné de signaler aujourd'hui la publication, dans la Suisse allemande, d'un ouvrage plus simple encore, ne comprenant pas moins de 920 questions sur les surfaces et les volumes et de 126 définitions et règles pratiques. L'auteur, M. Huber, instituteur dans le canton de Zurich, s'est constamment laissé guider par l'expérience et a fait un choix vraiment judicieux parmi les problèmes qui se présentent usuellement. Nous ne pouvons que recommander l'emploi de ce manuel à nos collègues de la Suisse allemande et nous émettons le désir qu'une traduction française de cet ouvrage suive de près l'original. Que l'auteur nous permette cependant de lui adresser deux reproches, en guise de conseils, dont il se hâtera, nous en sommes certain, de tenir compte dans la seconde édition que nous souhaitons prochaine. Pourquoi le chapitre de la similitude a-t-il été

1. *Aufgabensammlung für den geometrischen Unterricht* (Collection de problèmes pour l'enseignement de la géométrie), par H. Huber, instituteur. — 5 cahiers, 112 pages. Zurich ; Orell, Füssli et C<sup>e</sup> ; 1882.

complètement passé sous silence? Les figures semblables jouent un rôle des plus importants dans une foule de questions, dans celles, entre autres, qui ont trait à l'horlogerie et à l'évaluation des hauteurs et des distances. Il serait donc bon d'ajouter un sixième cahier à ceux qui ont déjà paru, cahier dans lequel on insérerait des problèmes variés et intéressants, relatifs à cette partie essentielle de la géométrie.

La seconde remarque que nous voulions faire à M. Huber, c'est de se garder des définitions par trop peu exactes; la simplicité des règles ne doit dans aucun cas exclure l'approximation suffisante des résultats. Or il arrive parfois à l'auteur de l'ouvrage dont nous nous occupons d'indiquer des énoncés de théorèmes erronés et inadmissibles. Nous nous bornerons à citer le suivant, qui est remarquable par sa forme laconique et malheureusement fautive :

« Le volume de la pyramide et du cône tronqués s'obtient en multipliant la hauteur par la moyenne des deux bases. » (5<sup>e</sup> cahier, page 21.)

Ce procédé ne peut s'employer que dans les cas où les bases sont sensiblement égales, c'est-à-dire pour des troncs de cône et de pyramide qui ne diffèrent que très peu du cylindre et du prisme. Sinon les résultats fournis par la règle de M. Huber s'écartent considérablement de la vérité.

Telles sont les principales réflexions critiques que la lecture de cet excellent ouvrage nous a suggérées. Une 2<sup>e</sup> édition fera disparaître ces taches de peu d'importance. Nous pourrions alors joindre notre faible voix à celle de M. Huber et dire avec lui :

« Puisse ce livre, résultat de la pratique, rencontrer un accueil favorable auprès du corps enseignant de notre pays! »

L<sup>s</sup> ISELY fils, *professeur*.  
(Neuchâtel.)

---

## NÉCROLOGIE

### ALFRED ESCHER

La *Schweizerische Lehrerzeitung* consacre quelques lignes à M. Alfred Escher qui vient de mourir à Zurich. Le grand industriel, qui a été directeur du chemin de fer du Nord-Est, du Crédit suisse, du chemin de fer du Gothard, a été, en effet, directeur de l'Instruction publique de 1850 à 1855. Il se retira alors parce que, contrairement à sa proposition, on avait choisi pour directeur de l'École normale le théologien libéral Friess au lieu du démocrate socialiste Grünholzer.

M. Escher a contribué à la fondation et au développement de l'École polytechnique, soit comme conseiller national, soit comme membre du *Schulrath*. Il était l'ami et le protecteur de M. Kappeler, le factotum de l'école.

M. Escher avait 63 ans et appartenait à une des familles patriciennes les plus anciennes de la cité de Waldmann.

## AUGUSTIN KELLER

Une personnalité plus populaire vient d'être enlevée au canton d'Argovie et à la Suisse ; c'est l'ancien landamman Augustin Keller, connu dans l'histoire de la Suisse par la part prépondérante qu'il a prise à la suppression des couvents d'Argovie (1841), à l'expulsion des Jésuites, à la lutte du Sonderbund, à la discussion de la Constitution de 1848 et aux révisions qui suivirent, ainsi qu'à la fondation du vieux catholicisme. Keller occupe aussi un rang considérable parmi les hommes de lettres par ses poésies patriotiques, et parmi les pédagogues, par plusieurs ouvrages et la direction de l'École normale de Wettingen, qui précéda son appel au Conseil d'Etat, où il dirigea, pendant de longues années, le dicastère de l'Instruction publique. Nous reviendrons sur la carrière de M. Keller comme homme d'école.

---

## CORRESPONDANCE DU JURA BERNOIS

*Pensions de retraite. — Fête jurassienne des instituteurs. — Nouvelle loi scolaire. — Vétérans de l'enseignement.*

D'après la loi bernoise de 1870 sur les écoles primaires, les instituteurs brevetés peuvent, après 30 ans de service, être admis à la retraite avec une pension variant de 240 à 360 francs selon le nombre de leurs années de service. La même faveur peut être accordée aux institutrices après 25 ans passés dans l'enseignement. Il est ouvert, à cet effet, un crédit de 24,000 francs. Mais ce crédit devint bientôt insuffisant ; en 1875, il a été augmenté de 6,000 francs et en 1879 encore de 6,000 francs, de sorte qu'il se monte aujourd'hui à 36,000 francs.

Malgré ces augmentations, il y a actuellement au Département de l'Instruction publique 41 demandes de pensions, dont 27 proviennent d'instituteurs qui ont quitté les fonctions de l'enseignement. Plusieurs communes ne peuvent se décider à renvoyer leurs instituteurs âgés, de peur de les voir tomber à la charge du public. C'est ainsi qu'on a vu une municipalité élire pour une nouvelle période un maître devenu tout à fait sourd par l'âge. Il est à remarquer que les pensions payées par l'Etat, n'augmentent en rien le budget, puisqu'un instituteur âgé reçoit une subvention de 550 francs, tandis qu'un commençant n'en a que 250, et la moyenne des pensions de retraite étant de 270 francs pour 1881.

Se basant sur ces considérations, le Synode scolaire avait adressé au Grand Conseil une pétition demandant : 1° de satisfaire, pour 1882, aux demandes les plus urgentes ; 2° d'élever pour l'avenir le crédit affecté aux pensions de retraite ; 3° de régulariser par une loi la position des instituteurs admis à la retraite.

La commission d'économie politique, au lieu d'appuyer la pétition ci-dessus, invita le gouvernement à présenter un rapport sur la manière

dont on pourrait ramener le crédit de 36,000 francs aux 24,000 accordés par la loi de 1870.

M. le D<sup>r</sup> Gobat, directeur de l'Éducation, s'efforça de démontrer que les crédits actuels ne suffisent plus, que 260 instituteurs pensionnés reçoivent tout juste autant que 24 pasteurs admis à la retraite. Il proposa d'élever le crédit à 42,000 francs. Le Grand Conseil, tout en repoussant la demande de la commission d'économie politique, ne prit pas en considération la motion de M. le D<sup>r</sup> Gobat.

La position de l'instituteur dans le canton de Berne n'est, comme on voit, pas enviable; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à voir nos recrues occuper le 20<sup>me</sup> rang dans l'échelle des cantons suisses.

Nos synodes de cercles se sont occupés dans leur session de décembre de la question qui sera traitée dans la prochaine réunion des instituteurs jurassiens à Saignelégier : *De la composition à l'école populaire*. C'est ainsi qu'à Delémont la question a été traitée par M<sup>me</sup> Joliat et MM. C. Schaffter et Barthe. A Courtelary, MM. Mœschler, de Corgémont, et Schluep, de Villeret, ont présenté sur ce sujet d'excellents rapports. Grâce à l'activité déployée par le président de la section jurassienne, M. Simonin, maître secondaire, nous espérons que l'assemblée de Saignelégier réunira la majeure partie du corps enseignant de notre Jura.

Les synodes auront bientôt à s'occuper de l'examen d'une nouvelle loi scolaire élaborée par notre directeur de l'instruction publique, M. le D<sup>r</sup> Gobat. Nous en rendrons compte dans *l'Éducateur* aussitôt qu'elle aura paru.

Le 30 décembre 1882, une petite fête a été organisée à Porrentruy, à l'occasion de la décision prise par la direction de l'Éducation, de remettre une montre, en signe de gratitude, à chacun des trois plus anciens instituteurs de l'Ajoie. Ces trois vétérans, MM. Gindrat, Doyon et Lachat, comptent plus de 50 années d'enseignement. La cérémonie a été présidée par M. Wæchli, inspecteur d'écoles.

H. GOBAT.

---

## RAPPORT

sur la

gestion de la direction de l'instruction publique du canton de Berne  
pour l'année scolaire 1881-1882.

31 pages in-4°, 1882.

Directeur, M. Bitzius; suppléant, M. de Steiger.

Dans l'impossibilité où nous sommes de faire ici l'analyse de ce rapport très substantiel et très instructif, imprimé sur deux colonnes, nous glanerons quelques faits caractéristiques relatifs à l'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Une pétition du Jura demandait que la durée de la fréquentation obligatoire des écoles ou la *scolarité*, comme dit le rapport, fût réduite de 9 à



8 ans. La direction ne croit pas cette réduction possible, soit en raison de la place qu'occupe le canton dans l'échelle des examens de recrues, soit dans l'intérêt des enfants qu'on astreindrait à des travaux manuels pour lesquels ils ne sont pas physiquement préparés.

Les installations gymnastiques convenables manquent encore dans bien des écoles primaires et même secondaires.

Les écoles séparées pour les sexes existaient encore dans certaines localités. On a réuni les sexes en augmentant le nombre des écoles. Cette mesure a nécessité en plusieurs endroits l'intervention de la gendarmerie.

On a introduit plusieurs manuels nouveaux, entre autres le *Précis de l'histoire de la littérature allemande* de Herbst et ceux d'*Histoire suisse* de Fricker et de König, revus par Lämmlin. Un concours est ouvert pour la composition d'un manuel de religion. Ainsi donc, on a assez des manuels Martig et Langhans. Le nouveau livre sera-t-il plus heureux que les précédents?

374 instituteurs et 82 institutrices n'ont manqué sans excuse aucune séance des synodes régionaux (ce qui signifie sans doute que ces 374 instituteurs et ces 82 institutrices ont assisté aux séances ou ont motivé leur absence).

La fréquentation des écoles a laissé beaucoup à désirer, malgré la température relativement douce de l'hiver dernier. L'état des locaux scolaires est défectueux dans bien des communes. Il a été accordé pour subsides de constructions 13,200 fr., non compris 28,104 fr. aux communes dont les bâtiments scolaires étaient achevés. Les absences sont surtout nombreuses dans la catégorie des enfants pauvres placés dans d'autres familles. Les instituteurs ont peur, en signalant ces absences, de se rendre impopulaires et les juges n'osent pas sévir. On pourrait croire que le peuple bernois est malade et finira par ne plus pouvoir se soutenir!!!

Nous comprendrions cette réflexion pénible à propos des abus de l'eau *de vie* ou *de mort* dont il est parlé plus loin.

Le matériel d'école et les moyens d'enseignement laissent moins à désirer que précédemment. Les cartes de géographie ne sont pas toujours bien choisies. Les appareils pour l'étude de la physique, l'histoire naturelle, la géométrie, font défaut dans beaucoup d'écoles.

Beaucoup de commissions d'écoles se plaignent du changement trop fréquent des manuels. Il arrive que les élèves manquent de livres de lecture.

La conduite des maîtres et maîtresses est en général satisfaisante et même exemplaire. Les méthodes rationnelles, en revanche, font défaut dans un certain nombre d'écoles. La méthode intuitive est négligée, la correction des devoirs ne se fait pas. Les occupations accessoires prennent trop de temps. Le service militaire est nuisible à l'école. L'éducation théorique et pratique des instituteurs élémentaires n'offre pas, dans le Jura, d'aussi bons résultats que dans l'ancien canton.

L'instruction religieuse manque souvent de sa base essentielle: les récits historiques.

L'enseignement de la langue allemande est le plus satisfaisant; celui du calcul, au contraire, et du calcul mental, en particulier, est en recul. Les

branches de l'enseignement appelées réales intéressent les enfants sans être arrivées partout au degré désirable. Le dessin se ressent de la faiblesse des instituteurs dans cet art. L'écriture n'est pas assez cultivée. Le chant est en progrès, sauf le plain-chant.

L'école de couture produit des résultats réjouissants.

Les inspecteurs visitent les écoles privées et les écoles enfantines, qui sont peu nombreuses. Les écoles du dimanche tendent, au contraire, à s'accroître, au déplaisir des instituteurs qui croient qu'elles diminuent l'intérêt qu'on porte aux écoles publiques.

Les écoles de perfectionnement disparaissent ; on croit qu'elles devraient être obligatoires.

Les bibliothèques ne manquent pas, mais on n'en profite pas assez. 4629 volumes ont été distribués à 40 bibliothèques populaires.

Un cours de répétition, destiné aux maîtres élémentaires, a été donné à Delémont et dirigé par M. Schaffter, directeur de l'École normale des filles ; il a été suivi par 33 institutrices et 3 maîtres.

Un subside de 600 fr. a été alloué à l'exposition scolaire permanente du chef-lieu.

Le nombre des instituteurs et institutrices pensionnés s'élevait à 134. La mort de 14 de ces pensionnaires en a réduit le nombre à 120. La pension, hélas ! n'est pas forte et n'a pas dû contribuer à faire vivre longtemps ceux qui en jouissaient. Le maximum est 360 francs. Le crédit de 36,000 francs étant épuisé, on n'a pu tenir compte de 27 nouvelles demandes.

A une autre fois les écoles du degré moyen et supérieur, s'il y a lieu.

A. D.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**L'ANTIQUITÉ LITTÉRAIRE.** Extraits des classiques grecs et latins, choisis et présentés avec quelques éclaircissements, par *Albert Wittstock*. — Iena, Hermann Costenoble, 1881. — Un beau et grand volume de près de 500 pages in-8°.

Dans la pensée de l'éditeur, ce livre est avant tout destiné aux classes supérieures des écoles où ne s'enseignent pas les langues anciennes. Frappé, en effet, de la grande et salutaire influence que la littérature ancienne a exercé sur la culture de l'esprit humain, M. Wittstock voudrait que toute la jeunesse pût participer à ce bienfait. Nous ne saurions trop louer ces intentions et il nous semble que c'est surtout dans les pays français que la chrestomathie de M. Wittstock pourrait trouver sa place, car nous ne comprendrions guère que des élèves allemands s'adressassent à des traductions françaises pour connaître l'antiquité. Seulement on pourra

se demander quelle idée les jeunes gens pourront se former de la littérature classique d'après un tableau où ils ne trouveront ni la grande figure de Sophocle, ni le masque comique d'Aristophane, ni le sourire et les larmes de Térence, où Sénèque est représenté par l'Apocolokynthosis et César par la belle infidèle de Perrot d'Ablancourt. En revanche, on y trouvera des fragments d'Ocellus Lucanus. On ne s'y attendait guère. . . . Cependant ce livre aura son utilité, à savoir, de prouver qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible d'arriver à une culture digne de ce nom sans une étude directe des auteurs anciens.

J. LECOULTRE.

DER FORTBILDUNGSSCHÜLER ou l'Elève de l'Ecole complémentaire, une livraison d'une feuille paraissant tous les 15 jours pendant l'hiver, sous la direction de M. *Gunzinger*, directeur de l'Ecole normale de Soleure. — 1 fr. pour les 10 numéros.

Cette publication dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs au moment de son apparition, poursuit son cours avec l'approbation enthousiaste de la presse périodique et des organes scolaires les plus autorisés de la Suisse allemande : *Schweizerische Lehrerzeitung* (article Wettstein), les *Schularchiv* de Zurich (article de M. Hunziker), la *Praxis der schweizerischen Volks und Mittelschulen* de Bühlmann à Lucerne.

Chaque livraison commence par une poésie mise en musique ; puis vient une narration ou historiette morale. Les arts utiles : physique, agriculture, ont leur tour ; une nouvelle poésie vient faire diversion aux morceaux de prose. Il est suivi d'un beau trait de l'humanité, de bienfaisance ou de vertu quelconque, comme celle de ce maçon nommé Laspé qui, après avoir obtenu à force d'intrigues la place de décrotteur et de domestique chez Pestalozzi à Yverdon, devint un des plus habiles collaborateurs du chef et directeur d'école à Wiesbaden.

La correspondance tient également une place dans ce recueil : lettres d'affaires, de nouvelles, de condoléance. Le calcul n'est pas oublié, et les problèmes économiques ou autres, empruntés à la vie de tous les jours, représentent cette rubrique d'une utilité pratique. Du calcul on passe à l'instruction civique, à l'étude et au culte de la patrie.

Chaque livraison est accompagnée de vignettes consacrées à des localités pittoresques ou intéressantes. « C'est certainement, disent les *Basler Nachrichten*, une pensée originale que de faire paraître sous la forme « d'un écrit périodique un livre d'école, et nous ne connaissons aucun « moyen d'enseignement qui cultive d'une manière plus complète et « aussi captivante le cœur et l'esprit. »

Les *Archives scolaires* de Zurich, dans un article de M. Hunziker, font ressortir les services que peut rendre l'Ecole complémentaire pour la préparation des recrues, pour l'instruction privée, et qui lui assignent une place dans toutes les bibliothèques scolaires et populaires de la Suisse allemande.

---

## LA LIBERTÉ SUISSE

Sur quel beau sol le ciel nous a fait naître !  
La neige au front, que nos monts sont hardis !  
A leurs penchants, quels grands troupeaux vont paître !  
Dans nos vallons, quels verdoyants abris !  
Sur nos lacs bleus court la brise légère ;  
Par cet air pur le cœur est dilaté.  
Où pouvait mieux redescendre sur terre  
La liberté ?

Sur son front même ayant mis la couronne,  
Le peuple suisse est heureux de son sort.  
Avec le temps, par les lois qu'il se donne,  
Il sait marcher sans douloureux efforts.  
Il est ému des merveilles qu'étalé  
Sur son pays l'hiver comme l'été.  
Mais à ces yeux, toutefois, rien n'égale  
Sa liberté.

Béni soit Dieu ! qui mit chez nos ancêtres,  
Gens de cœur ferme et de bras vigoureux,  
L'ardent désir de n'avoir plus de maîtres,  
Et dans leurs champs, de moissonner pour eux.  
Suisse, tu sus, par ta noble énergie,  
Garder ces biens avec ténacité.  
Par ta constance aussi s'est élargie  
Ta liberté.

Vieux champions du progrès en Europe,  
Sachons toujours rester au premier rang.  
Un peuple est fort quand il se développe :  
On voit qu'en lui coule un généreux sang.  
Vivons égaux, toujours mieux, en vrais frères,  
Et si ce droit nous était contesté,  
Luttons pour toi, sans peur, comme nos pères ;  
O liberté !

Antoine CARTERET.

---

## PARTIE PRATIQUE

### FRANÇAIS

#### DEGRÉ INFÉRIEUR

Dictée orthographique.

#### *La vache.*

1. La vache rend d'importants services *au cultivateur soigneux*.  
Sujet. Verbe. Comp. dir. complément indirect.
2. Elle *lui* abandonne son lait nourrissant.  
C. ind.
3. La vache *nous* procure d'utiles engrais.  
C. ind.
4. Elle l'a épargné les plus rudes travaux.  
C. ind.
5. Pensons-*y* (*à cela*).  
C. ind.
6. *Nous nous* montrerons reconnaissants.  
Sujet. C. dir.
7. L'orage *se* déchaina.  
C. dir.
8. Les vaches *se* choisirent un abri.  
C. indir.
9. On *leur* avait ouvert *leur* vacherie.  
Pron. pers. Adj. poss.

VOCABULAIRE. *Vache*, dérivés : vacher, vachère, vacherie.

*Expliquer* : bouvier, bouvière. — pâtre, berger. Sens du mot *rendre* dans *rendre* un objet prêté, et *rendre* un service. Les bons *services* d'un domestique. — *Expliquer* : cultivateur, agriculteur, paysan, paysanne. *Lait* ; dérivés : *laiteux*, *laiterie*, *laitier*, *laitière* (adjectif), *laitier*, *laitière* (substantif); *allaiter*.

*Nourrissant*, adj. *nourrissant*, participe prés. du verbe nourrir.

*Engrais*, dérivés : engraisser, engraissement, rad. graisse.

*Épargne*, verbe *épargner* ; *l'épargne*, substantif.

*Déchaîner*, sens propre : ôter la chaîne ; sens figuré : le vent se déchaîne, se fait fortement sentir.

*Abri*, finale *i*, et non *t*, malgré le dérivé abriter.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. Motiver l'accord des adjectifs : *nourrissant*, *reconnaisants* ; des verbes *rend*, *choisirent*. Des services importants, de bons services, d'importants services : la règle. *Au*, *aux* ; décomposer et classer ces mots. *Son* lait, masculin ; *son* écorce, féminin. D'utiles engrais ; des engrais utiles : la place de l'adjectif ? Conjuguer le verbe *choisir* aux temps simples et à la 1<sup>re</sup> personne du sing. et du plur. des temps com-

posés. Analyser le mot *leur* dans *leur* avaient ouvert, et dans *leur* vacherie, puis *le leur*, *la leur* et le pluriel commun : *les leurs*. Orthographe de *leur*, pron. personnel.

SYNTAXE. Faire trouver les différents termes de chacune des propositions de la dictée. Insister sur le *complément indirect*, qui est l'objet principal de la leçon : sa fonction ; espèces de mots qui peuvent servir à exprimer le complément indirect. *Nous*, *se* et autres pronoms pouvant remplir la fonction de complément direct et indirect (me, moi). *Nous nous* montrerons : le même pronom *sujet* et *complément direct* dans la même proposition.

EXERCICES. 1. Ecrire au pluriel le sujet des propositions portant les n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, et au singulier le sujet des propositions 5, 6, 8, 9 ; faire les changements nécessaires.

2. Ecrire au *pluriel* les compléments indirects qui sont au singulier, et au *singulier* ceux qui sont au pluriel.

3. Compléter les propositions suivantes, en choisissant dans la colonne à droite le terme qui convient à chacune, et désigner sa fonction dans la proposition.

Le bœuf rend d'importants services . . .	leur
Il nous . . . . d'utiles engrais.	procure
. . . . t'ont épargné les plus rudes travaux.	le vent
Nous ne nous montrerons pas . . . .	aux hommes
. . . . se déchaîna.	un abri.
Les bœufs se choisirent . . . .	ingrats
Leurs bouviers . . . . apportèrent du fourrage.	les bœufs

4. Composer des propositions ayant un sujet, un verbe, un complément direct, et pour complément indirect l'une des locutions suivantes ; variez la personne du sujet et le temps des verbes :

*A mon père — à mes frères — à nos amis — au chien — aux pauvres — aux arbres.*

5. RÉCAPITULATION : Ecrire dans des colonnes spéciales les noms *masculins* et les noms *féminins* de la dictée ; les noms au *singulier* et les noms au *pluriel*, les noms de personnes, d'animaux, de choses, etc.

Ecrire les adjectifs de la dictée, et indiquer leur genre et leur nombre.

Ecrire les verbes, avec indication de la personne et du temps.

*Leçons de choses* sur *la vache*, *les soins qu'elle réclame*, *le lait*, *les laiteries*, *les fromageries*, mais dans le cas seulement où l'école se trouve dans une contrée agricole.

N. B — Dans le prochain numéro nous donnerons notre appréciation sur les travaux d'élèves (compositions) que nous avons reçus de différentes écoles.

J.-D. R.

#### QUESTIONS POUR LES SOCIÉTAIRES

Réponse de M. C. Roy, régent à Satigny (Genève), à la quatrième des questions proposées aux sociétaires, dans le numéro du 1<sup>er</sup> janvier : « Quel

est l'écrivain contemporain qui a employé cette expression : « ... Vous êtes un fier gueux ? » Quel sens a ici le mot *fier* ? »

« *Victor Hugo* termine par cette vigoureuse apostrophe qu'il met dans la bouche de *don César* à l'adresse de *don Salluste*, le quatrième acte de *Ruy Blas*, l'un des plus beaux de ses drames.

« *Don César* a refusé de servir d'instrument aux projets de vengeance que *don Salluste*, son cousin, nourrit dans l'ombre contre la reine d'Espagne. *Don Salluste* se débarrasse de ce confident incommode en le faisant vendre aux pirates d'Afrique. *Don César* parvient à s'échapper, surprend *don Salluste* au beau milieu de ses intrigues vengeresses et croit en démêler les fils. Il aperçoit des alguazils dans la rue et les appelle pour leur dénoncer son cousin. Il réussit... à se faire prendre au collet et conduire en prison, car *don Salluste*, servi par des apparences trompeuses, manœuvre assez habilement pour persuader aux alguazils que *don César* n'est autre que le fameux voleur *Matalobos* sur lequel la police de Madrid désirait depuis longtemps mettre la main. En face de ce prodige de rouerie, *don César* résume son indignation par ce compliment qu'il crache au visage de son cousin : *Vous êtes un fier gueux*.

Le mot *fier* signifie donc ici *horrible, épouvantable, atroce gueux*, et non un *gueux fier*, qualification qui conviendrait mieux à *don César*. »

Tout est parfaitement exact dans la réponse de notre collègue, *M. Roy* ; nous ajouterons seulement que *Littre* donne au mot *fier*, entre autre sens, celui de « violent : qui a l'audace, l'intrépidité d'une bête farouche. » Il cite cet exemple : *Fier comme un gueux*, et donne comme étymologie de *fier* le mot latin *ferus* : farouche.

## MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

### I

*Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 1<sup>er</sup> janvier.*

#### ARITHMÉTIQUE

N° III. — Soient  $x, y, z$  et  $u$  les quatre nombres cherchés,  $D$  leur plus grand diviseur commun et  $Q, Q', Q'', Q'''$  les quotients respectifs de  $x, y, z, u$  par  $D$  ; on aura

$$\begin{aligned} x &= Q \times D, \\ y &= Q' \times D, \\ z &= Q'' \times D, \\ u &= Q''' \times D. \end{aligned}$$

Mais  $Q, Q', Q'', Q'''$  sont des nombres entiers, premiers entre eux et, d'après les données du problème, proportionnels aux nombres 2, 7,  $10^{1/2}$ , 14. Ils ne peuvent être que 4, 14, 21 et 28. Ecrivons donc

$$\begin{aligned} x &= 2 \times 2 \times D, \\ y &= 2 \times 7 \times D, \\ z &= 3 \times 7 \times D, \\ u &= 2 \times 2 \times 7 \times D. \end{aligned}$$

Le plus petit multiple commun à ces quatre nombres sera représenté par

$$2 \times 2 \times 3 \times 7 \times D.$$

On a par conséquent

$$2100 = 2 \times 2 \times 3 \times 7 \times D;$$

d'où

$$D = 25.$$

Enfin remplaçant D par sa valeur dans les égalités

$$x = 2 \times 2 \times D, \quad y = 2 \times 7 \times D, \text{ etc.,}$$

on obtient

$$x = 100, \quad y = 350, \quad z = 525, \quad u = 700.$$

A. Y.

*Solutions justes.* — M<sup>mes</sup> : « Une abonnée » du Locle ; Alice Renaud (Cernier) ; Henriette Excoffier (Genève).

MM. L. Zeller (Bâle-Campagne) ; Ernest Dünner (Jura) ; L. Baatard (Genève) ; Gasser (Vevey) ; P.-E. Bonjour (Montagne de Cernier) ; Gustave Bünzli (Coffrane) ; G.-E. Perret (Cernier) ; L. Crottaz (Daillens) ; Alex. Lescaze (Genève) ; D. Girod (Tramelan) ; H. Villemin (Epauvillers) ; F. Haissly (Genève).

#### GÉOMÉTRIE

N° III. — Désignons par  $x$  et  $y$  les rangées de colonnes qui se trouvent sur deux côtés (base et hauteur) du rectangle. 4 colonnes étant comptées deux fois, nous aurons les équations :

$$(1) \quad 2x + 2y = 64$$

$$\text{et } [x\sqrt{81} + (x-1)30] \cdot [y\sqrt{81} + (y-1)30] = 346752 \text{ dm}^2$$

$$(2) \quad \text{ou } (39x - 30)(39y - 30) = 346752.$$

Substituons dans l'équation (2) la valeur de  $y$ , soit  $32 - x$ , tirée de l'équation (1) ; nous obtenons

$$1521x^2 - 48672x = -383292;$$

d'où

$$x = 16 \pm \sqrt{16 - 252} = 18 \text{ ou } 14$$

et par suite

$$y = 14 \text{ ou } 18.$$

Ernest DÜNNER.

Nous insérons encore avec beaucoup de plaisir une autre solution, que nous avons reçue d'une institutrice de Genève, M<sup>me</sup> L. Picker :

Il faut remarquer d'abord que les 4 angles du rectangle sont occupés chacun par une colonne et que, par conséquent, le côté des 4 colonnes doit compter deux fois dans le pourtour, dont on trouvera la mesure de la manière suivante :

$$1^\circ \quad \sqrt{0,81} + 3 \text{ mèt.} = 3^{\text{m}},9 = \text{un côté de la base d'une colonne} + \text{une fois l'intervalle compris entre les bases de deux colonnes consécutives;}$$



$$2^{\circ} \quad (3,9) 60 + (0,9) 4 = 237^{\text{m}},60 = \text{pourtour du rectangle.}$$

Si l'on désigne maintenant par  $x$  la base du rectangle, on aura  $118^{\text{m}},8 - x$  pour sa hauteur et l'on écrira :

$$x (118^{\text{m}},8 - x) = 3467^{\text{mq}},52$$

ou 
$$- x^2 + 118^{\text{m}},8 x = 3467,52,$$

d'où l'on tire 
$$x = 59,4 \pm \sqrt{3528,36 - 3467,52},$$

c'est-à-dire 
$$x = 67,2 \text{ ou } 51,6.$$

La seconde valeur de  $x$ , soit  $51^{\text{m}},6$ , est la hauteur du rectangle.

Enfin désignant par  $y$  le nombre des colonnes placées sur le grand côté, on a :

$$(y \times 0,9) + (y - 1) 3 = 67,2$$

ou 
$$y = 18.$$

Par un calcul semblable on trouverait 14 pour le nombre des colonnes qui se trouvent sur le petit côté du rectangle.

*Autres solutions justes.* — M<sup>me</sup> « Une abonnée » du Locle.

MM. L. Baatard (Genève); Zeller (Therwil); Gasser (Vevey); P.-E. Bonjour (Montagne de Cernier); Gustave Bünzli (Coffrane); G.-E. Perrét, prof. à Cernier; Alex. Lescaze (Genève); D. Girod (Tramelan); F. Haissly (Genève); Fr. Nicolier (Aigle).

## II

### PROBLÈMES DIVERS

*Les questions suivantes ont été posées aux aspirants à l'enseignement primaire (Genève), dans les examens du mois d'octobre dernier.*

#### ARITHMÉTIQUE

1. Un spéculateur fait exécuter pour 54000 fr. d'amélioration à une terre en mauvais état, qu'il a achetée à raison de 615 fr. l'hectare. Il revend au bout de  $2 \frac{1}{2}$  ans le quart de cette propriété à raison de 1260 fr. l'hectare et le reste à raison de 1040 fr. Le bénéfice qu'il réalise ainsi est de 18000 fr. Quelle est la contenance de cette terre et à quel taux ce spéculateur a-t-il placé son argent? On admettra que le prix d'achat et la somme totale des dépenses ont été payés le jour même de l'achat.

2. Expliquer au moyen d'un exemple comment on calcule la moyenne proportionnelle entre deux nombres.

#### GÉOMÉTRIE

On demande la valeur d'une pyramide régulière d'argent massif pur dont la hauteur est égale à la plus grande diagonale de la base, qui est un hexagone régulier de  $0^{\text{m}},15$  de côté. La densité de la matière est 10,5 et le kilogr. d'argent au titre de 0,900 vaut 200 fr.